

# Ouverture de vos bibliothèques sur RDV



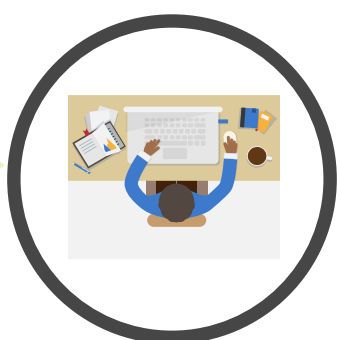
Vos bibliothèques ouvrent des **salles de travail** aux étudiants et enseignants de l'université du Havre et aux étudiants en possession d'une Léo Carte, dans le respect des règles sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID et **sur rendez-vous uniquement**.

Le **prêt de documents** est ouvert aux étudiants et enseignants de l'université du Havre et des établissements membres de la COMUE Normandie ainsi qu'aux étudiants d'autres universités ou établissements d'enseignement supérieur **après inscription à la bibliothèque et sur rendez-vous uniquement**.

**BU centrale : 10h-18h du lundi au vendredi**

**BU de l'IUT : 10h-13h du lundi au vendredi**

## Travailler sur place



- **A la bibliothèque centrale via [Affluences](#) :**  
Créneau à la journée de 10h à 18h  
Une zone de travail individuel silencieuse : Les 2 salles de lecture du rdc de la BU sont ouvertes pour un travail individuel.  
Une zone de travail individuel permet de participer oralement à un cours en visio : Des places supplémentaires individuelles dans le hall d'accueil peuvent vous permettre de travailler ou participer à un cours en visio.
- **A la bibliothèque de l'IUT via [Affluences](#) :**  
Créneau de 10h à 13h  
3 postes informatiques, 1 place pour suivre et participer à des cours en distanciel
- Sur place : prêt de casque, de calculatrices et d'ordinateurs

## Consulter, emprunter et retourner des livres



- **Etudiants et enseignants de l'université du Havre** : Réservez les documents à partir du catalogue de la bibliothèque après authentification. Une fois le mail de confirmation de prêt reçu, réservez un créneau de retrait sur [Affluences](#).
- **Etudiants et enseignants membres d'autres universités** et inscrits à la bibliothèque : demandez des documents par mail ou par téléphone puis réserver un créneau de retrait sur [Affluences](#).
- **Attention**, il n'y a pas de navette entre l'IUT et la bibliothèque centrale, les documents doivent être retirés sur le site où ils sont localisés.
- Les documents sont en accès indirect. Sur place demandez aux bibliothécaires.
- Tous les prêts ont été prolongés jusqu'en janvier 2021
- Pour rendre des documents, vous devrez les déposer dans la boîte à livres, accessible depuis l'extérieur de la bibliothèque centrale, sans rendez-vous.
- N'oubliez pas que nos [ressources électroniques](#) sont accessibles 24h/24 et 7J/7.
- Le service du [Prêt entre bibliothèques](#) reste ouvert.

## Imprimer et photocopier



- Pour imprimer ou photocopier des documents à partir d'une clé USB, vous devez [réserver en ligne un créneau sur Affluences](#).
- Les ordinateurs portables de la bibliothèque prêtés pour du travail sur place sont connectés en wifi à l'imprimante.

## Pour venir à la BU, je n'oublie pas :



- Mon masque
- Ma Léocarte
- Mon attestation de déplacement : "Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement supérieur ou de formation."
- Mon mail de confirmation de rdv Affluences

Une question?

[bu@univ-lehavre.fr](mailto:bu@univ-lehavre.fr)

02 32 74 44 14 (10h-18h) / 02 32 74 47 05 (10h-13h)